



M2 INTERPRÉTATION FRANÇAIS / LSF

MÉMOIRE

Conditions d'ajout d'une nouvelle langue de travail pour les interprètes en langue des signes

Chloé PARIS

Sous la direction de Sophie POINTURIER

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INTERPRÈTES ET TRADUCTEURS

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

Année universitaire 2019-2020

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| I Introduction | 1 |
| II Revue de la littérature | 3 |
| 1 Formations et qualifications | 3 |
| 1.1 Ce qui existe | 3 |
| 1.2 Niveau requis | 4 |
| 1.3 Pratiquer ou se former? | 6 |
| 2 Comprendre l'impact de l'utilisation d'une autre langue à travers le modèle d'efforts | 10 |
| 2.1 Difficultés d'une interprétation dans un contexte multilingue | 10 |
| 2.2 Stratégies proposées | 10 |
| 2.3 Nouvelle langue et modèle d'efforts de Gile | 11 |
| III Méthodologie de la recherche | 15 |
| IV Présentation des résultats | 17 |
| 3 En amont de la prestation | 17 |
| 3.1 Préparation | 17 |
| 3.2 Décider de refuser | 18 |
| 3.3 Facturer | 19 |
| 4 Processus d'interprétation | 20 |
| 4.1 Des difficultés et des stratégies | 20 |
| 4.2 Des apports | 27 |
| 5 Envisager une formation ou une qualification | 28 |
| 5.1 L'expérience des ILS interrogé.e.s | 28 |

| | |
|---|-----------|
| 5.2 Leur avis sur la question | 29 |
| V Conclusion | 32 |
| Références | 33 |
| Annexes | 35 |
| A Master d'interprétation du CETIM (Toulouse) | 35 |
| B Les critères élaborés par l'AIIC | 36 |
| B.1 Langues A, B et C | 36 |
| B.2 Ajouter une combinaison linguistique validée par l'AIIC | 36 |
| C Comprendre les accents | 38 |
| D Interview de ILS 1 | 39 |
| E Interview de ILS 2 | 51 |
| F Interview de ILS 3 | 62 |
| G Interview de ILS 4 | 70 |
| H Interview de ILS 5 | 84 |
| I Versions originales des citations traduites | 95 |

I INTRODUCTION

La théorie du sens de D. Seleskovitch et M. Lederer nous apprend ([Lederer, 2016] : 66) que « le passage de segments d'un discours [...] à une pensée non verbale et de celle-ci à un autre discours [...] est indépendant des langues » et que donc « le processus de base est le même, quelles que soient les paires de langues, [...] les genres de textes et [...] les différentes techniques mises en œuvre pour la réexpression ». De plus, la maîtrise des langues de travail est une base nécessaire pour mettre en pratique l'interprétation.

Mais alors, avoir acquis les techniques de l'interprétation pour une combinaison linguistique donnée suffit-il pour ajouter n'importe quelle autre langue, à partir du moment où nos compétences linguistiques sont suffisantes ?

Ceci amène d'autres questions : une fois formé.e à l'interprétation et maîtrisant une langue supplémentaire, comment peut-on juger de la possibilité de l'utiliser en interprétation ? Y a-t-il des critères précis ? L'auto-évaluation suffit-elle ou faut-il la laisser entre les mains d'une instance supérieure ? S'il y a des critères précis, sont-ils figés ou changent-ils en fonction du contexte ?

Par ailleurs, même les auteurs de la théorie du sens soutiennent ([Lederer, 2010] : 178) que le fait que leur théorie s'applique à toutes les paires de langues « ne signifie pas que les langues n'ont pas chacune leurs spécificités »¹ et que « d'ailleurs [...] les professeur.e.s attireront naturellement l'attention des élèves sur les particularités qui relèvent de leurs langues sources et cibles »². Ceci pose la question suivante : comment passer de la maîtrise d'une nouvelle langue à son incorporation à nos langues de travail ? En effet, la formation porte sur une certaine combinaison linguistique et le diplôme atteste de la compétence en interprétation pour cette combinaison. Cette compétence est *a priori* valable pour toutes les langues puisque « le processus de base est le même » ([Lederer, 2016] : 66) mais nous avons été formé.e.s et nous sommes entraîné.e.s à l'appliquer à la combinaison linguistique mentionnée sur le diplôme uniquement. La transposition des techniques, même si elles sont identiques, à un autre couple de langues sans entraînement particulier coule-t-elle de source ou doit-elle au contraire se mettre en place avec de la pratique² ?

1. Dans tout ce mémoire, les citations suivies du symbole ~ le sont parce qu'elles ont été traduites de l'anglais vers le français par l'étudiante qui l'a rédigé. Les versions originales sont répertoriées dans l'Annexe I.

2. Les interprètes en langues vocales de l'ESIT par exemple qui ont plus de deux langues

C'est cette zone d'ombre que nous abordons dans ce mémoire : quels sont les enjeux concrets de l'ajout d'une nouvelle langue de travail ?

Nous assimilons cette langue supplémentaire à l'anglais, car c'est la langue la plus fréquemment rencontrée en plus des langues nationales ([Scholl, 2008] : 331), cependant le propos fonctionne dans sa majeure partie pour n'importe quelle autre langue. D'autre part, nous abordons cette question en gardant en tête plus précisément le cas particulier des interprètes en langue des signes (ILS) dans le cadre de l'interprétation de conférence.

Cette question est d'autant plus pertinente que les besoins en termes d'interprétation en langue des signes dans des contextes internationaux (conférences en anglais, cours à l'université, réunion d'équipe internationale, etc.) augmentent ces dernières années, d'une part parce que le contexte global évolue ([Nardi, 2008] ; [Le Féal, 2004]) et d'autre part parce que les personnes sourdes, du fait de l'amélioration de l'accessibilité, participent de plus en plus fréquemment à des situations qui s'inscrivent dans ce contexte global ([Lang, 2002] ; [Scholl, 2008] ; [Wit, 2010]).

Nous étudierons en première partie la littérature qui éclaire notre problématique. Nous porterons ensuite notre attention sur le cas précis des interprètes français – LSF en analysant les interviews réalisées durant cette année.

En nous inspirant de Maya de Wit ([Wit, 2010] : 227), nous désignons par "contexte multilingue" le contexte d'une situation d'interprétation contenant une ou des langue(s) et culture(s) autres que les deux avec lesquelles l'ILS a été formé.e.

s'entraînent durant le master sur tous les couples de langues à valider par leur diplôme. Cela laisse à penser qu'il est utile de s'y entraîner durant la formation (sinon cela reviendrait à introduire une difficulté supplémentaire susceptible d'entraver l'acquisition des techniques sans intérêt en contrepartie). Pourquoi ne pas se concentrer sur une seule paire de langues et les laisser ajouter celles suffisamment bien maîtrisées ensuite si le processus se fait dans l'indifférence la plus totale pour les langues tant qu'elles sont maîtrisées ?

II REVUE DE LA LITTÉRATURE

1 Formations et qualifications

1.1 Ce qui existe

a En France :

En France, cinq universités forment au métier d'ILS, sanctionnant la formation par un diplôme de niveau master.

Ceux de Lille, Rouen et Paris VIII sont spécifiques à la combinaison linguistique français – LSF à double sens et ne proposent aucune autre langue. L'ESIT est une école qui forme des interprètes avec toutes sortes de combinaisons linguistiques. La formation ainsi que les critères d'évaluation pour les élèves ILS ont été conçus selon ce qui existait déjà pour les interprètes en langues vocales. Cependant, les étudiants qui souhaitent se former à l'interprétation en LSF n'ont pas l'option de se former sur d'autres combinaisons linguistiques que français – LSF³.

Le cas particulier de Toulouse est décrit dans l'Annexe A.

b À l'international :

La plupart des formations pour devenir ILS se concentrent sur l'interprétation entre la langue des signes et la langue vocale du pays ([Wit, 2010]). Toutefois, bien que rares, il y a des formations qui émergent : M. de Wit cite notamment l'Autriche et l'Espagne comme pays qui proposent des combinaisons avec d'autres langues.

M. de Wit note également que le premier master européen d'interprétation en langue des signes⁴ a une composante "interprétation dans des contextes internationaux" et qu'EFSLI a créé une formation spéciale pour répondre aux besoins spécifiques de l'interprétation en contexte international.

3. En particulier, il n'y a pas de formation pour la combinaison linguistique anglais – LSF.

4. Ce master a vu le jour en janvier 2009 au sein d'un projet réunissant les universités Humak (Finlande), Magdeburg (Allemagne) et Heriot-Watt (Écosse).

1.2 Niveau requis

Comme les formations sont rares, « les interprètes qui souhaitent apprendre une nouvelle langue de travail doivent trouver leur propre façon d’aborder cet apprentissage »⁵ ([Le Féal, 2004] : 18). Pour cela, M. de Wit ([Wit, 2010] : 230) propose de suivre l’exemple de beaucoup de formations d’interprètes et de se baser sur le [CECRL](#).

Le niveau à atteindre pour pouvoir interpréter dans des contextes multilingues ne semble pas défini strictement⁵, cependant certaines indications peuvent être trouvées dans la littérature.

Le premier paramètre qui a une influence sur le niveau à atteindre est le sens d’interprétation.

Comme le pointe M. de Wit ([Wit, 2010] : 234), la question des langues et du sens dans lequel elles peuvent être utilisées fait débat dans la littérature. Elle précise les lignes directrices :

« Paneth ([Paneth, 1957]), par exemple, cite Kaminker comme quelqu’un qui était convaincu que les interprètes ne devraient traduire que vers leur langue maternelle, à l’exception des rares cas où il est impossible de déterminer entre deux langues laquelle est leur langue maternelle. En bref, on considère depuis longtemps que la meilleure pratique en interprétation de conférence consiste à ce que l’interprète travaille de sa langue B ou deuxième langue vers sa langue A ou langue maternelle. Dans ce sens, Seleskovitch ([Seleskovitch et al., 1978]) suggère que le succès d’une interprétation vers une langue B dépend de plusieurs facteurs, tels que la familiarité de l’interprète avec le contenu du discours et la modalité (si l’interprétation est en simultanée ou en consécutive). »⁵

L’[AIIC](#) (Association Internationale des Interprètes de Conférence) a posé des critères assez précis (cf Annexe [B](#)) pour définir les niveaux de maîtrise des langues des interprètes ainsi que les conditions d’ajout d’une nouvelle combinaison. Il est intéressant de s’y référer, cependant les ILS sont, *de facto*, dans une situation

5. « La maîtrise linguistique et les connaissances culturelles de l’interprète dans la langue supplémentaire peuvent varier en fonction des exigences de la situation. »⁵ ([Wit, 2010] : 230)

un peu particulière⁶ et comme le fait remarquer S. Scholl : « Pour l'interprétation en langue des signes, [travailler entre deux langues non maternelles] est le seul moyen abordable et concrètement réalisable de permettre la participation des personnes sourdes dans les événements internationaux. »[~] ([Scholl, 2008] : 331). Ainsi, il semble difficile de s'en tenir à ce cadre qui n'est pas si facilement transposable au cas des ILS. Malgré tout, il reste clair que c'est le niveau de maîtrise des langues qui détermine de la possibilité de travailler avec : « le niveau de maîtrise de la langue dans les langues supplémentaires est ce qui détermine les combinaisons linguistiques avec lesquelles l'interprète peut travailler. »[~] ([Wit, 2010] : 240)

a Pour une langue passive

Dans le cas où l'interprétation se fait depuis la troisième langue mais pas vers celle-ci, la plupart considère que les critères peuvent être assouplis mais que l'exercice présente malgré tout un certain niveau d'exigences. Selon M. de Wit ([Wit, 2010] : 234), la maîtrise de la troisième langue doit être parfaite. Elle nuance son propos en citant D. Seleskovitch ([Seleskovitch et al., 1978] : 65) : « [pour une langue C⁷], l'emphase n'est pas à mettre sur la maîtrise de l'expression mais plutôt la compréhension du sens des mots, des tournures de phrases et des expressions idiomatiques »[~] car ce qui est important est d'avoir une compréhension immédiate du sens du discours ([Lederer, 2010] : 174). K. Déjean Le Féal ([Le Féal, 2004] : 17-18) rejoint cette idée et indique que les interprètes qui souhaitent ajouter une langue passive à leurs langues de travail préfèrent généralement se concentrer sur l'essentiel, à savoir la compréhension puisque cela permet de progresser considérablement plus vite sans s'encombrer du travail nécessaire pour développer l'expression.

b Pour une langue active

Dans le cas de la langue des signes, les interprètes travaillent fréquemment dans des situations dialogiques et doivent donc interpréter dans les deux sens ([Wit, 2010] : 234). Les critères définis pour les langues vocales sont intéressants à prendre en compte

6. parce qu'ils interprètent majoritairement vers une langue qui, en général, est acquise tardivement ([Wit, 2010] : 235)

7. cf Annexe B

mais il faut garder à l'esprit le décalage (déjà évoqué) qui peut exister entre ces derniers et la réalité de la pratique des ILS.

Pour ces derniers, M. de Wit indique que ce sens requiert une maîtrise de la troisième langue aussi bonne que celle des deux langues avec lesquelles l'interprète travaille habituellement ([Wit, 2010] : 230) ainsi que des années d'expérience en interprétation et des connaissances du sujet abordé auxquelles devra s'ajouter une préparation scrupuleuse ([Wit, 2010] : 235).

Évaluer un niveau de langue, que ce soit par soi-même ou à l'aide d'outils objectifs n'est cependant pas si simple, donc il n'est pas si évident que l'interprète sache déterminer si sa langue est réellement au même niveau que les autres pour l'exercice de l'interprétation, il ressort d'ailleurs que même un interprète qui a un niveau de langue suffisant peut manquer de confiance tant qu'il n'a pas eu suffisamment l'occasion de pratiquer [Le Féal, 2004].

1.3 Pratiquer ou se former ?

M. de Wit explique les difficultés inhérentes aux situations multilingues⁸ et conclut ([Wit, 2010] : 240) qu'il faut en être conscient afin de s'y préparer et de s'armer de flexibilité. Selon elle, prendre ce genre de prestation à la légère ou les voir comme un quelque chose d'exotique auquel s'essayer à volonté est une erreur qui constitue un manque de respect envers le client ([Wit, 2010] : 238). Elle recommande de ne pas s'essayer à une nouvelle langue pour la première fois lors d'une conférence importante et de commencer par observer et travailler avec des interprètes expérimenté.e.s en la matière, afin d'aller progressivement vers des prestations de plus en plus compliquées.

Elle insiste sur le besoin de former des interprètes en précisant : « Il y a actuelle-

8. Ces difficultés ([Wit, 2010] : 227) sont :

- "le niveau de maîtrise de l'interprète des langues en présence" ;
- "des efforts plus importants exigés du traitement cognitif" ;
- "interpréter pour des personnes qui n'ont pas pour langue maternelle une des langues utilisées" ;
- "le nombre de langues impliquées".

ment sur le marché du travail très peu d'ILS formé.e.s [...] dans trois langues avec le niveau de maîtrise requis »~ ([Wit, 2010] : 230) et « Comme recommandé par [Scholl, 2008], il est bénéfique de former des ILS pour qu'ils travaillent avec une troisième langue puisque les interprètes qui interviennent actuellement dans des situations multilingues n'ont pas de formation spécialisée pour le faire »~ ([Wit, 2010] : 236).

Comment l'ajout d'une langue passive se passe-t-il pour les interprètes en langues vocales sans formation ?

K. Déjean Le Féal s'est penchée plus précisément sur cette question et elle explique que l'ajout d'une langue passive est principalement une question de travail individuel mais qu'elle nécessite quand même un peu d'aide extérieure, principalement pour passer du niveau atteint grâce à des cours tels que [Assimil] au niveau à partir duquel un séjour dans le pays de la langue ciblée (ou écouter la radio, la télévision) pourrait être bénéfique⁹ ([Le Féal, 2004] : 18).

K. Déjean Le Féal s'est ensuite interrogée sur l'étape qui suit l'acquisition de la langue : une fois que l'interprète comprend parfaitement et immédiatement tous les discours oraux (y compris la radio sur des sujets de pointe), est-iel en mesure d'interpréter depuis cette langue ?

Pour répondre à cette question, elle a fait une étude sur 22 interprètes de conférence (IC) professionnel.le.s qui ont ajouté une langue C après l'obtention de leur diplôme.

Le résultat est que « [contrairement à la consécutive], le passage à l'interprétation

9. L'autrice précise que la difficulté à ce niveau se trouve dans le passage de l'écrit à l'oral et s'explique par :

- le manque de vocabulaire ;
- le manque d'habitude de l'oreille (qui ne reconnaît même pas les mots appris) ;
- la lenteur, quand il fonctionne, du processus d'identification qui ne permet pas de gérer un discours à débit normal ;
- le manque de familiarité avec la structure de la langue et les façons habituelles de s'exprimer, ce qui empêche d'anticiper (or l'anticipation est essentielle à la compréhension de l'oral) ;
- le manque de connaissance des sujets spécifiques au pays.

simultanée est étonnamment beaucoup plus compliqué [que ce à quoi on pourrait s'attendre] »~ (Le Féal, 2004 : 21). En effet, seul.e.s 3 IC sur 22 ont dit avoir immédiatement pu utiliser cette langue en simultanée et ces 3 IC avaient eu des circonstances particulières d'exposition à la langue –langue maternelle ou exposition particulièrement longue– qui peuvent expliquer leur aisance (Le Féal, 2004 : 26). K. Déjean Le Féal prend grand soin de préciser que cela ne met pas à mal la théorie du sens car tous les IC ont soutenu que le processus mental était identique quel que soit le couple de langues et que leurs difficultés venaient uniquement du manque d'habitude et d'aisance. La plupart des IC ont donc eu besoin de s'entraîner à l'interprétation simultanée avec la nouvelle langue avant de pouvoir la pratiquer professionnellement. Les raisons qui ont été fournies (Le Féal, 2004 : 22) sont :

1. La pratique leur a permis de prendre confiance (le manque de confiance a d'ailleurs touché également 2 des 3 IC qui se sont passé.e.s d'entraînement). Ce problème est décrit comme « plus imaginaire que réel mais malgré tout déconcertant »~ (Le Féal, 2004 : 23).
2. Lors des premiers essais, l'IC perdait toute information qu'il ne pouvait pas ré-exprimer immédiatement car elle ne restait pas en tête¹⁰, même 1 ou 2 secondes, mais l'entraînement a permis de garder les choses en mémoire plus longtemps. Comme le précise l'auteure (Le Féal, 2004 : 24), « pour les chiffres, une interprétation correcte nécessite d'avoir une mémoire en écho qui fonctionne suffisamment bien pour "rejouer" le chiffre dans sa tête au moment opportun »~ et « si le son du discours original ne reste pas en tête assez longtemps, il y aura inévitablement plus d'erreurs lors de l'interprétation des chiffres ainsi que de la perte d'information »~.
3. Le processus était trop lent pour soutenir le rythme d'une simultanée mais l'entraînement a permis de l'accélérer.
4. La capacité à décoller du discours initial (à la fois en termes de construction des phrases et de décalage) manquait et la pratique a permis de la développer.

10. « impression que la perception auditive était devenue extrêmement volatile »~ (Le Féal, 2004 : 24)

On retrouve dans cet article une distinction entre langue passive et langue active : « la compréhension d'un concept dépend des connaissances antérieures de l'IC sur le sujet et sa capacité à les remobiliser mais pas de la langue dans laquelle celles-ci ont été acquises (contrairement au cas d'un usage actif qui nécessite d'avoir acquis les connaissances via cette même langue) » ~ ([Le Féal, 2004] : 23)

Preuve supplémentaire s'il en faut de l'importance de la pratique et l'entraînement, l'auteure précise que les difficultés sont accentuées lorsque la nouvelle langue est rarement rencontrée dans les situations d'interprétation ([Le Féal, 2004] : 23).

Toutefois, si la pratique est nécessaire, l'auteure émet l'hypothèse qu'elle est également suffisante pour amener l'interprète à un niveau de compétences satisfaisant car elle permet d'élever la compréhension orale (y compris la mémoire en écho) au niveau requis ([Le Féal, 2004] : 25). Ainsi, sa conclusion est que l'ajout d'une langue prend plus de temps et de pratique que de simplement devenir bilingue mais ce temps peut être diminué par la pratique de la simultanée. Une technique pour aider à améliorer sa mémoire en écho est de s'entraîner à répéter dans sa tête ce qu'on entend à la radio dans la langue ciblée en augmentant progressivement le décalage [Dejean Leféal, 2000].

Il semblerait donc que l'ajout d'une langue puisse se faire de façon autodidacte (si on omet les difficultés mentionnées au sujet de l'apprentissage de la langue) grâce à la pratique et l'entraînement (choses qu'un.e interprète diplômé.e est en mesure de faire de façon autonome).

En revanche, puisqu'il semble préférable d'ajouter les langues le plus tôt possible pour éviter un inconfort trop important¹¹, peut-être serait-il intéressant d'offrir la possibilité d'un entraînement dès le master ?

11. L'autrice note en effet que plus la langue était ajoutée tardivement dans la carrière, plus l'interprète a l'impression de manquer d'aisance et plus la peur de ne pas comprendre est présente ([Le Féal, 2004] : 23).

2 Comprendre l'impact de l'utilisation d'une autre langue à travers le modèle d'efforts

2.1 Difficultés d'une interprétation dans un contexte multilingue

Les auteur.e.s qui se sont penché.e.s sur l'interprétation dans un contexte multilingue s'accordent à dire que ces contextes recèlent des difficultés qui leur sont propres (voir la note de bas de page 8) et d'autres qui, si elles sont aussi présentes quand on travaille avec les deux langues habituelles, demandent une attention particulière de l'interprète dans ce cas ([Wit, 2010] : 232). Celles-ci exigent de l'interprète des qualités et des stratégies particulières, dont des compétences langagières¹² et culturelles¹³ additionnelles, la capacité d'être flexible dans ses techniques d'interprétation ([Wit, 2010] : 230) et une certaine habitude des contextes internationaux ([Wit, 2010] : 237).

2.2 Stratégies proposées

La stratégie principale encouragée par M. de Wit est d'informer les participants des difficultés linguistiques et logistiques additionnelles pour le processus de l'interprétation ([Wit, 2010] : 231). Elle donne quelques consignes quant aux informations à donner :

- il y a possibilité d'informer tout le monde ou un nombre restreint seulement en fonction de la situation ;
- il faut éviter de surcharger le client d'informations, l'interprète doit faire le tri dans ce qu'il communique pour que cela reste constructif car la responsabilité de la qualité de son interprétation lui incombe au final ([Wit, 2010] : 238) ;
- lorsqu'un accent gêne la compréhension du discours, informer le client (mais

12. « La capacité à jongler avec plus de 2 langues sans interférence linguistique (il faut éviter les emprunts linguistiques) [est cruciale] »~ ([Wit, 2010] : 231)

13. « Il faut que l'interprète soit attentif au risque de voir apparaître des malentendus du fait d'une différence culturelle plus importante. [...] L'interprète se doit de repérer les éléments qui appartiennent à une culture pour les interpréter correctement. »~ ([Wit, 2010] : 230)

certaines personnes sourdes de naissance pourraient ne pas comprendre en quoi un accent peut être gênant) ;

- lorsque des phrases sont prononcées dans une autre langue inconnue, il est possible d’informer au choix le client ou le conférencier ([Wit, 2010] : 239-240) ;
- lors d’une conférence où l’interprétation se fait en chaîne, il est nécessaire d’informer les locuteurs que l’information arrivera avec un décalage non négligeable aux participants ; c’est aux organisateurs qu’il faut s’adresser pour demander qu’une attention particulière soit portée à l’articulation claire des propos (informer l’audience incombe à ces derniers et non à l’interprète) ;
- la communication doit également permettre de cibler précisément les attentes et les objectifs du client.

Ensuite, tou.te.s les auteur.e.s s’accordent sur l’importance de la préparation. Le sujet peut être très pointu comme il peut s’agir d’un échange très simple, mais obtenir matière à se préparer en amont permet de se familiariser avec contenu, noms et terminologie : une bonne préparation a un réel effet qualitatif sur l’interprétation et il est réellement bénéfique d’obtenir l’intégralité de la présentation à l’écrit en avance ([Wit, 2010] : 240).

2.3 Nouvelle langue et modèle d’efforts de Gile

a Modèle d’efforts de Gile

D. Gile propose un modèle [Gile, 1997] selon lequel l’interprète doit gérer une palette d’efforts durant une interprétation consécutive. Chacun de ces efforts fait appel à des ressources attentionnelles et s’ajoute à ceux-ci un effort de coordination nécessaire à la répartition des ressources attentionnelles pour le bon déroulement du processus interprétatif.

À chaque instant, la quantité de ressources attentionnelles disponible est limitée et la somme des ressources demandées par chaque effort ne peut pas dépasser cette valeur limite.

L’exercice d’interprétation simultanée demande une mobilisation de ces efforts qui

reste en permanence proche de la saturation, qui est aussi appelée la "corde raide" (c'est-à-dire que les ressources requises au total à chaque instant atteignent presque la valeur limite évoquée).

De ce fait, comme le souligne M. de Wit ([Wit, 2010] : 228) : « si une tâche (par exemple la compréhension du discours) a besoin de se voir allouer plus de ressources, alors il y en aura moins de disponibles pour une autre tâche dans le processus »~. C'est un problème bien connu : toute demande excessive en ressources pour un ou des effort(s) implique des défaillances. Elle en déduit que les situations multilingues rendent la gestion des efforts plus compliquée et risquent de rapprocher l'interprète de la saturation cognitive en lui demandant des efforts plus importants du fait de l'introduction d'une langue et d'une culture supplémentaires.

b Impact de l'utilisation d'une nouvelle langue sur chaque effort

Étudions les efforts un à un pour décrire ce qui change lors de l'utilisation d'une nouvelle langue :

- (i) **L'effort d'écoute et d'analyse** correspond aux activités mentales consacrées à la perception et la compréhension du discours.

S. Scholl ([Scholl, 2008] : 334) reprend la description de R. Setton ([Setton, 1999]) au sujet des réponses que l'interprète doit trouver grâce à cet effort :

- Où finit le mot et où commence le suivant ?
- Tous les mots entendus me sont-ils familiers ? Sinon, puis-je en deviner le sens ?
- Quelle est la structure de la phrase et qu'est-ce que cela révèle sur son contenu ?
- Y a-t-il d'autres sources d'informations autour qui peuvent aider à comprendre le propos ?

Comme le souligne S. Scholl, « dans le cas de la langue maternelle, ces réponses arrivent plus ou moins instinctivement, sans réel effort. [...] L'écoute et l'analyse d'une troisième langue représente un effort considérablement plus important »~ ([Scholl, 2008] : 334). Les raisons fournies par S. Scholl sont

des connaissances grammaticales, lexicales, idiomatiques et d'usage moins bonnes (qui diminuent les capacités d'anticipation) et une plus grande gêne liée aux variations d'accents et de dialectes ([Scholl, 2008] : 334-335). M. de Wit mentionne en plus de ça la difficulté à déchiffrer les expressions faciales, gestes et idiomes liés à la culture ([Wit, 2010] : 229-230).

De plus, le contenu doit également être analysé et cette tâche est aussi plus ardue dans une troisième langue, notamment parce que « les chances que l'interprète ne sache pas identifier des indices utiles (tels que la référence à un objet dans la salle) sont plus élevées » ~ ([Scholl, 2008] : 335).

- (ii) **L'effort de production** correspond aux activités mentales consacrées à la restitution linguistique du sens.

S. Scholl traite des deux cas ([Scholl, 2008]) :

La reformulation vers la langue des signes Si on ne se préoccupe que de l'aspect "reformulation", alors l'expérience semble suggérer que la qualité de celle-ci en langue des signes est peut-être améliorée, avec une meilleure exploitation du caractère visuel de la langue, une grammaire mieux respectée et une réduction des interférences linguistiques, participant à l'élaboration d'un propos plus clair. L'explication donnée est le fait que l'anglais reste moins ancré dans la mémoire que la langue maternelle (nous repensons ici aux propos sur la mémoire en écho). Ainsi, l'effort est peut-être plus intense (après tout, cela demande plus d'efforts de recréer un discours totalement que de se laisser porter par l'écho des mots dans notre mémoire), mais il semble être mieux géré et cela reste un effort auquel l'interprète est habitué (la reformulation en langue des signes est une tâche quotidienne).

La reformulation depuis la langue des signes vers la troisième langue

La plupart des interprètes trouve que la reformulation dans ce sens est considérablement plus difficile. Cela s'explique notamment par la fréquence particulièrement faible de ce type de prestations. Certaines difficultés ont été relevées :

- une variété trop faible dans les choix de mots, style et registre ;

- une variété diminuée pour la syntaxe (avec une préférence pour des phrases plus courtes) ;
- capacité amoindrie de rendre l'esprit et l'humour de l'original ;
- capacité moindre de concentration sur le discours original ;
- des difficultés à entretenir un "dialogue interne"¹⁴ ;
- des difficultés à garder le discours à l'esprit.

La répartition des efforts lors de l'interprétation entraîne déjà une diminution des ressources linguistiques disponibles en temps normal, ce phénomène empire énormément lors de l'interprétation entre deux langues apprises.

- (iii) **L'effort de mémoire** est ce qui permet de conserver des informations reçues en attendant de les exprimer.

Je renvoie ici à la question de mémoire en écho déjà évoquée.

- (iv) **L'effort de coordination** (décrit plus haut)

- (v) **L'effort de gestion de la situation**

C. Wadensjö ([Wadensjö, 1998]) a fait remarquer que l'interprète joue un rôle dans le déroulement de la communication. Il va donc également falloir allouer des ressources à la gestion de celle-ci, d'où l'ajout de cet effort à la liste.

Cet effort est susceptible d'être rendu plus compliqué par le fait que les contextes multilingues impliquent de gérer ([Wit, 2010]), les différences culturelles, la présence potentielle d'autres langues que celles connues, la collaboration (avec les clients et les collègues) et qu'il peut s'agir de grosses conférences avec des considérations logistiques et d'enjeux variées.

14. C'est une technique classique qui consiste à entretenir un dialogue intérieur pour se rassurer et contrôler son travail. S. Scholl rapporte qu'elle et plusieurs collègues ont voulu élucider le mystère de la langue dans laquelle il se tenait lors de l'interprétation avec une troisième langue mais aucun d'entre eux n'était capable de déterminer si celui-ci se faisait en langue des signes, en anglais ou dans leur langue maternelle. La seule conclusion de leur étude est que ce "dialogue interne" est beaucoup moins fiable lors de l'interprétation avec l'anglais.

III MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Initialement, je souhaitais observer les différences entre une interprétation vers la langue des signes depuis l'anglais et une depuis le français. J'aurais aimé pour cela pouvoir filmer des interprétations puis la discussion qui s'en suivait. Il aurait été intéressant de soumettre à cet exercice des ILS habitué.e.s à pratiquer l'interprétation avec l'anglais et des ILS comprenant parfaitement l'anglais mais n'ayant jamais essayé l'exercice d'interprétation avec cette langue.

L'analyse aurait recensé les différents ressentis des participants, les choix de labialisation (notamment le choix de labialiser en anglais ou en français et celui d'enlever ou ajouter certaines labialisations), les stratégies mises en place face aux termes techniques et les difficultés engendrées par ces derniers, l'impact sur le décalage, la vitesse et le nombre d'interventions de l'interprète pour demander des précisions.

Malheureusement, dans l'élaboration de cette recherche, je me suis trouvée face à un écueil que je n'ai pas su contourner : l'intérêt apporté par le fait de demander aux interprètes de se prêter à l'exercice se voyait totalement éclipsé du fait de l'inévitable antériorité d'un des exercices (depuis le français ou depuis l'anglais) par rapport à l'autre. S'il s'agissait du même discours (en anglais et en français), le biais introduit par le fait d'en présenter un avant l'autre était beaucoup trop fort pour en tirer un quelconque intérêt. Prendre un discours différent introduisait un autre biais problématique. La possibilité de varier l'ordre (anglais en premier une fois, français en premier une autre fois) ne me semble pas être une solution, parce que le biais reste présent à chaque fois et il aurait fallu répéter l'exercice un nombre très grand de fois pour commencer à le voir disparaître dans des résultats statistiques.

Je me suis donc tournée vers des entretiens semi-directifs qui, s'ils ne permettaient pas des mesures aussi précises, avaient d'autres avantages en contrepartie. Notamment, cela permettait de se baser sur les expériences vécues en situation réelle par des interprètes. De plus, très peu de textes mentionnent la question de l'ajout d'une langue (trois articles seulement, dont deux qui parlent spécifiquement des ILS [Wit, 2010] ; [Le Féal, 2004] et un qui porte sur les interprètes en langues vocales [Scholl, 2008]) et aucun d'entre eux ne porte sur la situation précise des ILS en France, il m'a donc semblé important de leur donner la parole et comme c'est quelque chose de nouveau, mon choix a été de balayer assez large dans mes

questions. C'est pourquoi elles portent autant sur les ressentis des ILS que des questions matérielles sur des sujets qui n'ont *a priori* rien à voir les uns avec les autres si ce n'est qu'ils portent sur l'interprétation avec l'anglais.

J'ai donc interrogé 5 ILS diplômé.e.s avec une trame de questions à ne pas oublier de poser mais en les laissant parler très librement quand iels avaient des choses à dire.

Les interprètes ont été choisi.e.s de façon à représenter un échantillon assez hétéroclite (en termes de formation, années d'expérience, habitude de la pratique de l'interprétation avec l'anglais et niveau d'anglais) afin d'obtenir des réponses qui montrent une diversité de points de vue sur la question.

Suivant la remarque de M. Dillinger¹⁵, je ne leur ai pas demandé de preuve objective de leur niveau d'anglais, seulement de me le décrire, les niveaux indiqués sont donc ceux décrits par les ILS.

Voici un tableau récapitulatif des profils interviewés :

| | ILS 1 | ILS 2 | ILS 3 | ILS 4 | ILS 5 |
|--|--------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|
| Diplôme | 2015 ESIT | 2015 Paris 8 | 2014 Rouen | 2011 ESIT | 2010 Lille |
| Anglais (réception) | excellent | bon | C1 | entre C1 et C2 | excellent |
| Anglais (expression) | courant | scolaire | B2 | entre C1 et C2 | excellent |
| Expérience (interprétation anglais) | ponctuelle | ponctuelle | répétée | régulière | régulière |

15. « plusieurs études ont prouvé que l'auto-évaluation est le meilleur outil de prédiction des performances, en particulier en ce qui concerne les sujets avec un haut niveau d'éducation » ~ (Dillinger, 1994 : 42).

IV PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3 En amont de la prestation

3.1 Préparation

Les ILS interrogé.e.s semblent tou.te.s avoir des opinions convergentes au sujet de la préparation : celle-ci est nécessaire et constitue un véritable apport pour la réussite de l'interprétation ; globalement, c'est une préparation classique mais souvent un peu plus poussée (160ILS4). Les clients qui préviennent en amont que la prestation sera avec l'anglais sont souvent compréhensifs (la difficulté leur paraît plus claire qu'avec le français et les interprètes semblent plus enclin.e.s à poser une condition *sine qua non* sur la prépa). Cependant, l'accès à du contenu pour se préparer peut être compliqué du fait de la confidentialité, l'ILS 5 raconte : « on arrive un peu en avance et en 15 minutes il faut ingurgiter 50 pages de diaporama » (166ILS5). Plusieurs interprètes ont également mentionné des cas où les clients ne préviennent pas que l'anglais sera présent, auquel cas il est impossible de se préparer spécifiquement en toute connaissance de cause.

Ce qui est important est « d'avoir une idée générale de ce qui va se dire et avoir en tête les notions principales qui vont revenir régulièrement et être sûr qu'il n'y ait pas de contresens » (182ILS5), ainsi il faut « une recherche de vocabulaire poussée, français, anglais et langue des signes » (160ILS4), notamment pour les mots techniques afin de savoir choisir les meilleures stratégies. L'ILS 5 décrit les outils techniques¹⁶ qu'il utilise pour préparer ses glossaires.

Les interprètes ont indiqué que la préparation pouvait être l'occasion de chercher les noms des participant.e.s sur internet pour éventuellement trouver des enregistrements qui « permettent de se rendre compte que la personne a [un fort accent] » (46ILS1). Selon l'ILS 1, cela offre la possibilité de chercher parmi les collègues la personne qui sera le plus à l'aise avec l'accent en question (46ILS1). Selon l'ILS 5, c'est aussi l'occasion « de se familiariser avec son débit, son rythme, sa manière de parler » (180ILS5). L'ILS 3 envisage de demander à rencontrer les locuteurs « un peu avant pour se faire une idée et ne pas être surpris quand la personne commence à s'exprimer » (104ILS3). Pour elle, il est nécessaire en préparation « de

16. www.sketchengine.eu pour extraire des listes de vocabulaire de fichiers PDF reçus et <https://interpretershelp.com> pour créer ses glossaires (182ILS5)

se renseigner sur qui sont les personnes, d'où elles viennent, ce qu'elles font et de faire des recherches plus précises sur tout ça » (116ILS3) mais elle met un bémol : « on ne peut pas s'imprégner de la culture avec une simple prépa » (116ILS3).

L'ILS 3 a insisté sur les bienfaits de la préparation dans le cas d'une interprétation vers l'anglais : « je me renseignerais précisément (c'est pour quoi, c'est pour qui, c'est dans quel contexte, y a combien de personnes qui regardent?) pour être vraiment sûre que, si je m'engage, je vais pouvoir y arriver. Il faudrait une bonne préparation pour réactiver le vocabulaire de la situation » (100ILS3).

3.2 Décider de refuser

Les interprètes répondent qu'il leur est envisageable de refuser une prestation. Par exemple, si la préparation n'est pas fournie (« sur certaines prestations, s'il n'y a pas de prépa, je n'accepte pas de le faire, alors qu'en français je pourrais passer dessus et accepter » (182ILS5) ; « j'avais donné mes conditions, à savoir une prépa, sinon je ne le faisais pas » (52ILS2)).

Les ILS 1 et 4 ont indiqué ne pas se porter volontaires ou refuser des prestations qui leur semblaient trop laborieuses avec l'anglais. L'ILS 4 donne un exemple où elle n'était pas à l'aise avec l'enjeu de communication car elle avait peur que le sujet, pointu, ne soit pas assez vulgarisé (« si c'est un discours d'expert à un public néophyte et que le discours n'est pas adapté, [...] je trouve que c'est difficile pour nous ») et qu'on reporte sur son interprétation la faute d'une mauvaise compréhension (160ILS4). Mais elle indique ensuite qu'elle aurait probablement refusé la même prestation depuis le français. L'ILS 1 précise qu'elle a « vu passer quelques demandes pour des réunions EDF ou SNCF » (32ILS1) mais qu'elle n'a pas saisi l'occasion parce que le contenu est « compliqué et "pas fun" » et qu'elle savait qu'elle se serait retrouvée « plus en souffrance qu'autre chose ». Les deux précisent que ce choix est plutôt de l'ordre du critère personnel. L'ILS 3 a d'ailleurs indiqué faire de même : « Si le thème ne me parle pas du tout, par exemple de la politique, je ne le ferais pas. » (102ILS3).

Les interprètes ont mentionné à plusieurs reprises le cas des clients qui ne préviennent pas que la prestation sera avec l'anglais. Les avis semblent varier à ce

sujet. Pour l'ILS 4, c'est une « question d'éthique » (162ILS4) de refuser de traduire même si les interprètes ont la capacité de le faire (« parce que c'est une compétence en plus et ce n'est pas rémunéré de la même façon, à cela s'ajoute le fait qu'ils n'ont pas pu se préparer, il ne faut pas laisser imaginer au client qu'il peut réserver sans indiquer la bonne langue »). L'ILS 1 relate que des collègues ont déjà accepté d'interpréter depuis l'anglais sans avoir été prévenues en amont parce qu'elles étaient en mesure de le faire (34ILS1) mais précise que ce n'est pas normal et que si quelqu'un qui ne se sent pas à l'aise avec l'anglais se trouvait dans une situation pareille, il serait totalement légitime de refuser d'interpréter (48ILS1).

3.3 Facturer

Lors du premier entretien, quand j'ai demandé si elle avait eu des des réticences ou des peurs particulières (11E) la première fois qu'elle s'est rendue à une prestation avec l'anglais, l'ILS 1 a répondu (12ILS1) que ses inquiétudes étaient beaucoup plus matérielles : elle ne savait pas « comment facturer, s'il y avait une majoration » (« fallait-il le mettre sur le devis ? Le facturer en plus ? Si oui, de combien ? »).

De ce fait, il m'a semblé intéressant d'ajouter cette question dans mes interviews suivantes.

Les ILS 2 et 3 se sont posé la question de la légitimité de la majoration : l'ILS 2 a d'abord dit qu'il lui semblait évident que le tarif soit plus élevé avant de réfléchir au cas où il existerait une certification pour sanctionner une compétence supplémentaire avec l'anglais, cas qui selon elle rendrait la majoration caduque si ça signifie que ce n'est ni plus dur ni plus coûteux d'interpréter depuis l'anglais (90ILS2). Elle conclut qu'alors les deux arguments qui permettraient de maintenir cette majoration sont le fait que c'est rare et plus économique (car cela permet de se passer d'interprètes en langues vocales pour une étape intermédiaire). L'ILS 3 a indiqué n'avoir jamais eu à facturer parce qu'elle ne l'a fait que bénévolement jusque là. Au premier abord, elle dit envisager de facturer « de la même façon que le français » (106ILS3) mais nuance ensuite en parlant d'aviser selon le niveau de difficulté qu'elle évaluera et d'utiliser l'argument « que c'est quelque chose de spécial de traduire depuis l'anglais ». Ainsi, elle peut imaginer ajouter une majoration

pour cette raison mais n'a pas d'idée arrêtée sur la question.

Les ILS 4 et 5 sont les deux seul.e.s à avoir donné leur pourcentage de majoration, 25% selon l'ILS 4 (156terILS4) et 30% selon l'ILS 5 (186ILS5) qui précise : « on fait à peu près tous pareil, je ne sais pas dans le détail combien les autres ajoutent mais on est à peu près au même ordre de grandeur ».

4 Processus d'interprétation

Les interprètes ont tou.te.s soutenu que le processus d'interprétation était inchangé (138ILS4; 170ILS5) mais que cela les fatiguait plus, ce qui est bien le signe de difficultés supplémentaires face auxquelles les ILS doivent mettre en place des stratégies.

4.1 Des difficultés et des stratégies

a De l'anglais vers la LSF

a.1 Comprendre La théorie le laisse deviner et la plupart de ILS le confirme : l'effort de compréhension est plus important (170ILS5).

Tou.te.s ont répondu se méfier des divers accents (44ILS1 ; 56ILS2 ; 96ILS3 ; 156ILS4 ; 178ILS5), et contrairement à ce qui est suggéré dans la littérature (Annexe C), 3 ILS ont signalé que l'accent des français parlant anglais est un des plus redoutés (« Pour moi, les pires qu'on a à traduire, c'est le français et l'allemand. » (178ILS5) ; les ILS 2 et 4 évoquent le même problème (56ILS2 ; 156ILS4)).

L'ILS 4 cite des difficultés propres à l'anglais : « la concentration de l'anglais vers la LSF nous fatigue plus vite, l'anglais résonne moins dans l'oreille que le français. Quand on traduit notre langue maternelle, le mot reste en écho et ça permet de moins faire répéter, ce qui est moins le cas avec l'anglais. [...] Dans notre langue maternelle, [...] la suppléance mentale est plus efficace, alors qu'à partir de l'anglais, il faut vraiment que la concentration soit maximale, il faut que l'écoute soit excellente, que le son soit bon. » (138ILS4). Cette notion de résonance n'est pas sans rappeler la "mémoire en écho" de K. Déjean Le Féal ([Le Féal, 2004](#)).

a.2 Labialisation Le tableau qui suit récapitule¹⁷ les positionnements des 5 ILS sur les questions de labialisation^{18 19 20}.

| | ILS 1 | ILS 2 | ILS 3 | ILS 4 | ILS 5 |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------|------------------------|--|------------------------|
| Labialisation ¹⁸ | mixte (24ILS1) | fr., ⊖ (84ILS2) | ang. (108ILS3) | fr. en g. ^{al} * (144ILS4) | fr. (174ILS5) |
| Effort ¹⁹ | oui (26ILS1) | oui (84ILS2) | non (108ILS3) | oui (148ILS4) | non (174ILS5) |
| Quand ? ²⁰ | "distinctives" (24ILS1) | ∅ | comme fr. (108ILS3) | emprunts* (144ILS4) | comme fr. (174ILS5) |

* L'ILS 4 a pris le temps de vraiment développer les questions de labialisation. Pour elle, il faut en général faire l'effort de labialiser en français (144ILS4) (puisque c'est comme ça qu'est la LSF et qu'on n'interprète pas en langue des signes internationale). Cependant, il faut essayer de jauger en fonction des attentes des personnes sourdes aussi (144-146ILS4), même si ce n'est pas toujours évident (on ne peut pas poser la question sous cette forme-là en arrivant) et encore moins s'il y a plusieurs personnes sourdes dans le public. Elle décrit les emprunts comme étant les plus délicats à gérer et généralise d'ailleurs cela aux questions de pointage (sur un powerpoint écrit en anglais par exemple) (144-148ILS4).

L'ILS 1 désigne par labialisations "distinctives" « celles qu'on utilise par exemple pour distinguer [prix] et [coût] puisque c'est l'exemple classique » (24ILS1), elle précise qu'elle le fait « consciemment pour que la personne réussisse à discriminer correctement » (24ILS1).

a.3 Collaboration Un aspect qui est parfois cité comme source de difficultés et souvent comme un aspect stratégique crucial est la collaboration avec les autres personnes présentes.

(i) *Les clients* :

17. "fr." est l'abréviation pour "français" ; "ang." pour "anglais" ; "g.^{al}" pour "général"

18. "Dans quelle langue labialisez-vous quand vous interprétez depuis l'anglais ?"

19. "Cette labialisation vous demande-t-elle un effort ?"

20. "Quand, plus précisément, remarquez-vous que la labialisation vous demande un effort ?"

Comme déjà expliqué, la collaboration avec le client est importante tout d'abord pour obtenir matière à se préparer, chose qui est encore plus cruciale lorsque l'interprétation se fait avec l'anglais.

Ensuite, sur place, la stratégie habituelle en cas de difficultés de compréhension en français fonctionne de la même façon avec l'anglais : il faut « informer l'auditoire de la situation » (46ILS1).

(ii) *Les collègues ILS :*

Tou.te.s les interprètes ont évoqué ou confirmé l'intérêt de la collaboration avec un.e binôme. Que ce soit via des arrangements (répartition des tâches (28ILS1 ; 52ILS2 ; 150ILS4 ; 158ILS4 : « ce serait dommage de se priver de la compétence de collègues qui sont capables de le faire uniquement depuis l'anglais »), diminuer la durée des relais de 15 minutes à 10 minutes (52ILS2 ; 188ILS5) –l'ILS 4 prévient : « c'est à discuter avec les collègues car certains ont plutôt besoin de temps pour se chauffer et donc ne souhaitent pas être interrompus trop tôt » (148bisILS4)) ou par le soutien que sa présence apporte (« il y a une plus forte collaboration avec les collègues, on regarde moins son téléphone, on est moins dehors à appeler ses copains, on est vraiment dans le soutien total durant toute la prestation » (172ILS5), la nécessité de ce soutien est aussi illustrée par l'ILS 4 (144ILS4)), une bonne collaboration a un réel impact : « le binôme est vraiment actif, en soutien permanent, c'est indispensable [...]. J'ai déjà tenu toute une journée comme ça où nous n'étions que 2 et on avait la sensation d'être moins fatigué.e.s alors qu'on n'avait quasiment pas d'instant de décrochage du coup, on était à fond dedans et toujours en soutien et c'est aussi agréable de savoir qu'il y a un collègue pour rendre du feedback, aider » (150ILS4).

Elle permet également d'échanger en amont (« nous avons fait ce choix suite à l'échange avec la collègue » (20ILS1)) ou *a posteriori* sur les difficultés de la situation et de trouver des solutions, des stratégies (148ILS4), se rassurer ou s'inspirer des stratégies des autres (« J'ai aussi appris en regardant mes collègues travailler » (148ILS4)).

L'ILS 4 précise qu'il faut se mettre d'accord sur la façon de souffler, dans quelle langue le faire (150ILS4).

Par ailleurs, la collaboration en amont peut permettre de répartir de la meilleure façon possible les prestations et d'éviter de se retrouver coincé.e. L'ILS 1 rapporte qu'il existe un groupe WhatsApp avec « les numéros des personnes qui ont la possibilité de travailler avec l'anglais » (48ILS1), on perçoit à plusieurs moments de son discours l'utilité d'une telle collaboration entre collègues (12ILS1 ; 34ILS1 ; 46ILS1)

(iii) *Les collègues interprètes en langues vocales :*

Nous pouvons tout d'abord noter que les interprètes en langues vocales présent.e.s dans les situations ne sont pas toujours diplômé.e.s et cela pose une difficulté supplémentaire. Les ILS 1, 2 et 3 ont connu des situations où il leur était proposé de traduire depuis le français produit en traduction par une personne bilingue non interprète.

L'ILS 1 (20ILS1) explique qu'après concertation avec sa binôme en amont, elles avaient décidé de proposer rapidement d'interpréter depuis l'anglais, ce qui avait grandement soulagé la personne qui devait faire "office de". Les raisons de leur choix étaient qu'il est « toujours délicat de demander d'interpréter à quelqu'un qui n'est pas interprète » et que, comprenant l'anglais, elles auraient trouvé « bizarre de demander à quelqu'un d'interpréter » pour elles.

L'ILS 2 décrit les difficultés (qu'on connaît) de l'interprète non diplômé.e à produire une consécutive correcte (70ILS2). Malgré tout, par respect pour cette personne, elle et sa binôme essayaient de s'en tenir à l'interprétation des consécutives (72ILS2), ce qui s'est révélé difficile car elles se mettaient à interpréter parfois de façon automatique sur les propos en anglais et il était frustrant (74ILS2) de laisser de côté des portions qu'elles avaient comprises mais qui avaient été omises dans la consécutive, elles ajoutaient donc parfois ces bouts d'informations. Ce n'était pas quelque chose de concerté mais elles en ont débriefé après et ont réalisé qu'elles avaient le même positionnement. L'ILS 3 (94ILS3) explique qu'elle choisit de traduire depuis l'anglais directement quand l'interprète vers le français n'est pas professionnel.le.

Dans le cas d'interprètes en langues vocales diplômé.E.s, tou.te.s les ILS in-

terrogé.e.s ont affirmé mettre le casque *a priori* pour interpréter depuis la traduction en français. En effet, cela permet de n'utiliser que les compétences sanctionnées par leur diplôme et pour lesquelles le client les fait travailler et ainsi de ne pas prendre sur leurs épaules une double responsabilité (36ILS1 ; 76ILS2 ; 124ILS3 ; 162ILS4 ; 184ILS5).

Cependant, plusieurs paramètres peuvent inciter à retirer le casque :

- la qualité de l'interprétation vers le français (quand celle-ci rend laborieuse leur propre interprétation) (76ILS2 ; 162ILS4) ;
- la gêne provoquée par le port du casque (36ILS1).

Mais retirer le casque est toujours considéré comme une décision délicate, notamment si cela implique de le remettre ensuite et donc signifier quelque chose aux participant.e.s (36ILS1) et aux collègues (74ILS2).

L'ILS 1 indique avoir échangé avec ses collègues en langues vocales au sujet « des difficultés particulières dans ce contexte, des choix de vocabulaire » (36ILS1) preuve que la collaboration peut aussi se faire à ce niveau et elle peut être bénéfique puisque l'ILS s'était sentie plus en confiance pour se reposer sur l'interprète en cabine et ainsi partager la responsabilité.

a.4 Passage par le français Le tableau suivant donne les raisons invoquées pour l'intervention du français dans le processus mental :

| | ILS 1 | ILS 2 | ILS 3 | ILS 4 | ILS 5 |
|------------------|-------------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Compréhension | ∅ | ✓ | ∅ | ∅ | ∅ |
| Labialisation | ✓ | ✓ | ∅ | ✓ | ∅ |
| Dialogue interne | ✓ | ✓ | ∅ | ∅ | ∅ |
| Référence | (26bisILS1) | (58ILS2) | (110ILS3) | (144ILS4) | (170ILS5) |

L'ILS 2 explique que, sur certains segments, elle est « obligée de réfléchir consciemment, essayer de retrouver les mots concernés, [se] rappeler de leur sens et reconstruire le sens global comme ça » (60ILS2) et que, suite à cette étape, le sens lui apparaît en français.

L'ILS 3 labialise exclusivement en anglais et applique exactement le même processus que depuis le français « sinon c'est impossible de traduire, ça fait perdre trop

de temps, [...] ça veut dire que la langue n'est pas suffisamment bien assimilée pour l'utiliser en interprétation » (110ILS3).

L'ILS 4 explique qu'elle passe par le français uniquement sur certains mots. Elle fait consciemment ressurgir un mot français pour éviter une interférence linguistique (qui peut apparaître dans une labialisation en anglais ou tout autre emprunt que la LSF fera à la langue orale). Elle explique : « La facilité, c'est notre boulot quotidien, les emprunts, on les laisse tels quels, on entend "PDG", on fait [PDG], mais, depuis l'anglais, ce n'est pas possible, il faut réfléchir à la forme que ça aurait en français pour l'emprunter au français et pas à l'anglais pour que le résultat soit équivalent à une traduction depuis le français » (144ILS4). En revanche, elle n'a pas « besoin de tout traduire dans sa tête » (144ILS4).

L'ILS 5 labialise en français mais décrit ce phénomène comme quelque chose d'automatique qui n'est pas du français mais de la LSF, il ne fait donc pas appel au français parce qu'il « écoute l'anglais, [il] le comprend, et comme [il] traduit ce qu'[il] comprend, [il] fait la production directement en LSF » (170ILS5).

L'ILS 1 a indiqué qu'elle ne passait pas par le français, à part pour les labialisations conscientes mais qu'il y avait un phénomène qui se produisait où elle se disait (en français) "j'ai compris le sens" (26bisILS1), phénomène qui dans la description qu'elle en fait semble correspondre à ce que S. Scholl appelait le "dialogue interne" [Scholl, 2008]. Pour l'ILS 1, il semblerait donc que ce "dialogue interne" se fasse en français, même lors d'une interprétation depuis l'anglais.

L'intervention du français dans les pensées de l'ILS lors de l'interprétation de l'anglais vers la LSF peut donc être subie, stratégique ou anecdotique. Lorsqu'elle est subie, elle indique potentiellement une difficulté dans la maîtrise de la langue et lorsqu'elle est stratégique ou anecdotique, elle permet au contraire d'assurer un certain niveau de qualité. Ce n'est donc pas quelque chose qui permet d'avoir un jugement rapide *a priori* sur la compétence d'interprétation depuis l'anglais.

b De la LSF vers l'anglais

L'interprétation de la LSF vers l'anglais semble moins fréquente que le sens inverse. Toutefois, quatre des cinq ILS interrogé.e.s se sont retrouvé.e.s dans une situation

où il fallait interpréter de la LSF vers l'anglais, souvent des situations de liaison ou petite réunion. Seule l'ILS 3 n'a jamais eu à le faire (100ILS3), elle pressent que si elle devait le faire, il lui faudrait travailler à réactiver la langue dans les bons domaines et qu'elle ne se proposerait pas sur n'importe quelle prestation.

Les ILS 1, 3, 4 et 5 disent pouvoir envisager d'assurer l'interprétation vers l'anglais dans le cas d'une répartition des tâches avec leur binôme, et à part l'ILS 3, c'est quelque chose qui leur est déjà arrivé. L'ILS 1 ne rapporte pas de difficulté particulière. L'ILS 4 indique préférer traduire vers l'oral en général (134ILS4) et que l'anglais ne déroge pas à la règle ; elle explique que traduire vers l'anglais lui semblait même plus facile parce qu'elle avait « moins de possibilités, une palette moins grande en anglais qu'en français » (136ILS4), ce qui lui épargnait le choix.

L'ILS 5 en revanche ne partage pas cette opinion et décrit : « ça demande un effort mental un peu plus important, surtout quand c'est vers l'anglais, là au bout de 7 ou 8 minutes on sent qu'on a un peu tout donné, on est à court d'énergie, on est très content de refile le micro » (188ILS5). Il donne toutefois une piste d'amélioration en citant un résultat de recherche de M. de Wit : « elle trouvait que les interprètes en langue des signes étaient plus exigeants que les interprètes en langues vocales sur le rendu du discours. Comme elle le disait, parfois on se prend la tête pour des points de détail qui n'ont en fait aucun intérêt pour la traduction en elle-même, et notamment vers l'oral, et que cette attitude peut générer des situations d'échec, parfois il vaut mieux être un peu plus décontracté, un tout petit peu moins précis pour que ça donne une plus grande fluidité du discours qui sera finalement plus appréciée qu'une précision optimale mais qui casse le rythme et rend le discours difficile à suivre. Elle citait l'exemple des interprètes en langues vocales qui sont moins précis que les interprètes en langues des signes mais il y a un meilleur rendu, une meilleure intonation, une meilleure expression qui rendent le discours plus agréable et qui font que finalement le discours sera mieux compris que si on s'obstine sur du détail qui nous bloque et nous empêche de réussir. » (168ILS5).

L'ILS 2 a fait l'expérience de l'interprétation vers l'anglais, mais elle dit avoir eu « vraiment beaucoup de mal » (52ILS2) et elle avait donc laissé sa binôme traduire

dans ce sens-là. Elle justifie ça par un niveau d'expression en anglais insuffisant qui la ralentissait énormément.

c Français – Anglais

Les avis semblent diverger sur la possibilité de pratiquer entre deux langues vocales, mais c'est un phénomène qui semble extrêmement rare. Seule l'ILS 1 s'est retrouvée à interpréter également entre le français et l'anglais (28ILS1). Elle précise que « ça fait partie de la combinaison des trois langues, alors après tout pourquoi pas. » (28ILS1).

L'ILS 3 a commencé ses entraînements avec l'anglais en le traduisant vers le français sur des chansons qu'elle connaissait par cœur (98ILS3). Elle précise que le fait de passer d'une langue vocale à une autre lui a demandé une concentration particulière à cause des interférences sonores mais qu'elle a fini par s'y faire parfaitement. Cette question des interférences sonores est ce qui fait dire à l'ILS 4 que la combinaison anglais – français est à part et que les ILS ne sont pas formé.e.s pour ça (158ILS4).

Il reste donc une part de mystère sur cette combinaison.

4.2 Des apports

Malgré les difficultés qu'induit le fait d'interpréter avec l'anglais, plusieurs interprètes ont précisé des avantages dans cet exercice. Il me semblait important de les mentionner ici.

L'ILS 1 dit : « j'ai bien aimé, c'est agréable d'interpréter depuis une autre langue, c'est une gymnastique à laquelle on est moins habitué » (48ILS1). Elle a développé ensuite que « ça donne un sentiment de "redécouverte du métier" » et qu'elle avait aimé « retrouver les sensations du début, les petits bugs du cerveau qu'on a moins avec l'aisance parce qu'on crée des automatismes [...] et] se dire que l'on est obligé d'être complètement dans le sens » (50ILS1)

L'ILS 3 a dit qu'interpréter de l'anglais vers la LSF lui semblait « presque plus facile [...] parce que la langue est plus imagée, il y a des concepts qui sont plus

développés, notamment en ce qui concerne les ressentis, les sentiments [...] et c'est presque plus simple de mettre de la LSF dessus parce qu'il y a déjà certaines images » (128ILS3). C'est quelque chose qu'elle dit apprécier dans l'exercice.

L'ILS 4 a également mentionné qu'elle trouvait cela « même plus facile » de la LSF vers l'anglais que de la LSF vers le français, du fait d'un nombre de choix réduit dans les possibilités d'expression qui lui permettait de moins réfléchir et moins hésiter (136ILS4).

5 Envisager une formation ou une qualification

5.1 L'expérience des ILS interrogé.e.s

Trois ILS sur les cinq avaient eu l'occasion de s'entraîner sans enjeu avant d'interpréter dans le cadre de leur métier. L'ILS 1 avait tenté l'expérience lors d'un exercice (16ILS1) puis lors d'un festival (sans public sourd pour recevoir son interprétation) (42ILS1). Ces deux interprétations ne l'ont pas particulièrement marquée, elle n'avait donc pas eu de sensation particulière qui les aurait différenciées des autres interprétations entre le français et la LSF. L'ILS 3 s'était entraînée de son côté à la pratique de l'interprétation avec l'anglais (et elle continue à le faire) avant de se lancer bénévolement (98ILS3). L'ILS 4 avait tenté l'interprétation avec une autre langue (l'allemand) une première fois dans le cadre privé puis elle a eu l'occasion de s'essayer en stage sur les deux sens d'interprétation avec l'anglais lors d'une visite d'établissement (132-138ILS4). Elle s'était proposée pour l'exercice et ne se souvient plus si elle avait fait certaines parties en consécutive. Elle témoigne de n'avoir rien ressenti de particulier par rapport aux interprétations habituelles et de n'avoir pas eu de stress plus important (parce qu'une fois qu'elle a compris, elle sait qu'elle est normalement capable de le reformuler dans l'autre langue et le caractère exceptionnel de la situation engendrait une plus grande indulgence).

L'ILS 2 s'est retrouvée à interpréter dans une situation où certaines personnes parlaient anglais alors qu'elle ne s'était jamais essayée à l'exercice. Elle s'est rendue compte qu'il lui arrivait même d'interpréter depuis une autre langue sans même avoir conscience que ce n'était plus du français à partir du moment où elle com-

prenait parfaitement ce qui était dit. Elle a pu ensuite se lancer lors d'une pause plus informelle où les participant.e.s avaient besoin de communiquer.

L'ILS 5 ne s'est pas entraîné avant d'utiliser l'anglais pour la première fois en situation d'interprétation. Il décrit qu'il avait « une appréhension au départ, pas de l'anglais vers la LSF parce que c'était un anglais courant, pas du tout technique, ni pédagogique, c'était juste une discussion de la vie quotidienne [mais plutôt] de la LSF vers l'anglais parce que déjà en général, les interprètes sont toujours un peu plus angoissé.e.s de traduire vers l'oral donc il y avait cet aspect-là, et surtout l'anglais n'est [pas sa] langue maternelle et donc [il n'a] pas la même facilité pour trouver des stratégies quand [il n'a] pas le mot » (168ILS5). Il précise qu'avec la pratique et l'aisance, ce phénomène s'est atténué et qu'il parvient désormais à ne pas « coller au discours [ce qui lui] permet de moins être à la recherche de mots précis » (168ILS5). Il justifie son absence d'appréhension de l'interprétation vers la LSF par le fait que le processus est identique puisqu'il comprend l'anglais bien qu'un peu plus fatiguant car moins automatisé (170ILS5).

5.2 Leur avis sur la question

J'ai présenté les critères de l'AIC (cf Annexe **B**) pour l'ajout d'une combinaison aux ILS et leur ai demandé s'ils avaient des avis ou des considérations à émettre quant à créer une formation ou une qualification pour les ILS. Voilà leurs opinions :

L'ILS 1 considère que « comme pour toutes les combinaisons "rares", on ne peut pas exiger de diplôme spécifique » (34ILS1). Elle précise qu'en pratique, « on sait plus ou moins qui travaille avec l'anglais et qui ne le fait pas » (34ILS1bis) même si elle « trouve que c'est dommage que ce ne soit pas très balisé, que ce soit pour la question de savoir qui contacter ou autres » (48ILS1).

L'ILS 2 (86ILS2) trouve le modèle de l'AIC excellent et souhaiterait avoir quelque chose de similaire pour les ILS qui travaillent avec l'anglais, même si elle déplore le fait qu'il implique a priori de travailler pendant un certain nombre d'heures « éventuellement en faisant "office de" et en le faisant mal », ce qui lui « semble un peu bancal ». Pour elle, l'important est que ce soit quelque chose d'officiel qui sanctionne cette compétence. En priorité, il s'agirait de

proposer une validation d'acquis ou un équivalent moins lourd (parce que les techniques de l'interprétation sont déjà acquises) pour les ILS diplômé.e.s qui le font déjà. Cela lui semble vraiment nécessaire pour des questions de légitimité et de reconnaissance du métier, d'autant plus qu'il y a de plus en plus de demandes.

L'ILS 3 (126ILS3) n'est pas contre un tel système (« si ça se passe bien et que c'est bien fait ») mais elle pense que « le mieux serait de l'intégrer dans la formation initiale directement », à l'instar des langues vocales à l'ESIT. Elle regrette également que les « collègues qui parlent des langues assez rares [...] n'aient pas pu valider ça dans leur diplôme ». Pour les ILS déjà diplômé.e.s, elle propose de la validation d'acquis ou, de préférence, une formation (« comme on fait des formations à thème, sur la justice, le médical ou autres ») parce que la première « ne permet pas de s'entraîner » : « ce serait bien d'avoir une petite formation qui permette de s'essayer en simulation dans un cadre sécurisant plutôt que directement sur le terrain, pour réaliser aussi qu'on sera capable de le faire, parce que la première fois où on se lance, c'est un peu le suspense, on ne sait pas si ça va marcher ou non ».

L'ILS 4 (158ILS4) distingue deux cas. D'un côté, l'ajout de l'anglais pour travailler d'une langue vocale à une autre langue vocale, auquel cas il faut retourner se former intégralement. D'un autre côté, l'ajout de l'anglais pour travailler toujours entre une langue des signes et une langue vocale. Dans ce second cas, le diplôme existant suffit (« tout est possible, on le fait déjà de traduire avec l'anglais »). S'entraîner de son côté ou lors d'ateliers permettrait alors « [de développer] des automatismes, chercher du vocabulaire, mais la méthode est acquise, nous n'avons pas besoin de reprendre des cours pour apprendre à déverbaliser, à faire attention aux interférences linguistiques etc. ». Elle ne ressentirait donc « pas le besoin de refaire une formation » : les compétences peuvent se développer en autonomie et si formation il devait y avoir, ce serait plutôt pour le perfectionnement linguistique.

L'ILS 5 (188ILS5) pense qu'il n'y a pas assez de besoins pour justifier la création d'une formation spécifique à l'interprétation anglais – LSF. Toutefois, au sujet des ILS diplômé.e.s qui pratiquent déjà l'interprétation avec l'anglais

actuellement, il évoque les mêmes problèmes de légitimité et de reconnaissance que l'ILS 2. Il serait donc plutôt pour « une petite qualification, un petit agrément qui validerait l'anglais comme troisième langue de travail ».

Ainsi, il semblerait que, malgré leurs divergences d'opinion sur ce qui doit être mis en place précisément, les ILS se rejoignent globalement sur l'idée que les techniques apprises en formation sont suffisantes mais une formation pour s'y entraîner en amont ou au moins une validation des acquis pour les ILS qui le pratiquent déjà paraissent envisageables et potentiellement intéressantes (pour se rassurer sur ses compétences mais aussi pour la légitimité du métier) bien que pas forcément nécessaires. Définir un cadre commun auquel les ILS pourraient se référer et permettre les échanges et une meilleure circulation des informations entre les ILS qui pratiquent avec l'anglais semble pouvoir apporter des bénéfices mais pour ce qui est de l'aspect "validation par les pairs", les ILS 2 et 3 ont immédiatement émis des réserves, et c'est quelque chose qui n'est pas encore prêt à être mis en place.

V CONCLUSION

D'après les ILS interrogé.e.s et la littérature, il semblerait que la maîtrise des techniques d'interprétation pour une combinaison linguistique donnée couplée à la maîtrise de la langue que l'on souhaite ajouter constitue une base suffisante pour pouvoir pratiquer l'interprétation avec cette langue. Il faut toutefois garder en tête que maîtriser une langue englobe énormément de choses, de la connaissance linguistique pure à celle de la culture et du contexte du pays de ses locuteurs (qui dans le cas de l'anglais s'étend globalement au monde entier) en passant par une aisance à gérer les différentes formes que peut prendre l'oral. Nous connaissons donc un certain nombre de paramètres qui conditionnent la maîtrise suffisante de la langue, cependant il resterait à définir et être capable d'évaluer précisément quand celle-ci devient réellement suffisante car cette frontière est assez floue, d'autant plus qu'elle semble changer selon les cas. La technique suffit mais il ne faut pas négliger la pratique l'interprétation avec la nouvelle langue qui se révèle être une étape importante pour développer la capacité à réaliser l'exercice avec fluidité. En effet, les premiers essais peuvent se révéler fragiles par manque d'automatismes et d'aisance mais l'entraînement peut suffire à pallier ces difficultés.

Un.e ILS qui ajoute l'anglais à ses langues de travail s'ouvre tout un champ des possibles (y compris celui du voyage à l'étranger (176ILS5)) illustré en partie par les interviews. Cela permet également de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes en la matière, à tel point que cette pratique semble s'imposer même aux interprètes qui ne s'étaient jamais penché.e.s sur la question. C'est pour cette raison qu'il me semblerait intéressant de poursuivre la recherche sur les tenants et les aboutissants de ce genre de situations dans le cas précis des ILS (avec les spécificités que nous avons évoquées), afin de répondre au besoin qui est ressorti des interviews d'avoir un balisage un peu plus clair autour de ces questions : faut-il mettre en place une formation ou au moins un système permettant de valider la compétence en anglais (ou dans une autre langue)? Cela semble assez plébiscité même si la forme à lui donner n'est pas claire. Y aurait-il un intérêt à établir un cadre qui puisse servir de repère pour la pratique dans ce genre de situations? Le réseau des ILS travaillant avec l'anglais pourrait-il être amélioré afin de leur permettre de communiquer, s'apporier des réponses et répartir au mieux les prestations pour l'intérêt des clients?

Références

- [Dejean Leféal, 2000] Dejean Leféal, K. (2000). Perfecting active and passive languages. In *Conference Interpretation and Translation*, volume 2, pages 7–23.
- [Dillinger, 1994] Dillinger, M. (1994). Comprehension during interpreting : What do interpreters know that bilinguals don't. *Bridging the gap : Empirical research in simultaneous interpretation*, pages 155–189.
- [Gile, 1997] Gile, D. (1997). Conference interpreting as a cognitive management problem. *Applied Psychology-London-Sage-*, 3 :196–214.
- [Lang, 2002] Lang, H. G. (2002). Higher education for deaf students : Research priorities in the new millennium. *Journal of deaf studies and deaf education*, 7(4) :267–280.
- [Le Féal, 2004] Le Féal, K. D. (2004). The interpreter adding a passive language. In *FORUM. Revue internationale d'interprétation et de traduction/International Journal of Interpretation and Translation*, volume 2, pages 17–28. John Benjamins.
- [Lederer, 2010] Lederer, M. (2010). *Interpretive approach*, pages 173–179.
- [Lederer, 2016] Lederer, M. (2016). Pourquoi une cinquième édition d'interpréter pour traduire de danica seleskovitch et marianne lederer ? In *FORUM. Revue internationale d'interprétation et de traduction/International Journal of Interpretation and Translation*, volume 14, pages 64–78. John Benjamins.
- [Nardi, 2008] Nardi, M. (2008). To boldly go... abroad. *English in International Deaf Communication. Bern : Peter Lang*, pages 279–303.
- [Paneth, 1957] Paneth, E. (1957). *An Investigation Into Conference Interpreting :(with Special Reference to the Training of Interpreters)*. University of London.
- [Scholl, 2008] Scholl, S. (2008). A twisted brain : Interpreting between sign language and a third language. *English in International Deaf Communication. Bern : Peter Lang*, pages 331–342.

- [Seleskovitch et al., 1978] Seleskovitch, D., Dailey, S., and Macmillan, E. N. (1978). *Interpreting for international conferences : Problems of language and communication*. Pen and Booth Washington, DC.
- [Setton, 1999] Setton, R. (1999). *Simultaneous interpretation : A cognitive-pragmatic analysis*, volume 28. John Benjamins Publishing.
- [Wadensjö, 1998] Wadensjö, C. (1998). *Interpreting as interaction. London and New York : Longman*.
- [Wit, 2010] Wit, M. d. (2010). Sign language interpreting in multilingual international settings. *Interpreting in multilingual, multicultural contexts*, pages 226–246.

Liens

- <https://translationswissenschaft.uni-graz.at/en/itat-1/> dernière consultation le 10 juillet 2020
- www.eumasli.eu dernière consultation le 10 juillet 2020
- <https://efsl.org> dernière consultation le 10 juillet 2020
- www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages dernière consultation le 10 juillet 2020
- <https://aiic.net/page/4004/working-languages/lang/1> dernière consultation le 10 juillet 2020
- <https://aiic.net/page/6726/regulation-governing-admissions-and-language-class-lang/1> dernière consultation le 10 juillet 2020
- <https://www.assimil.com> dernière consultation le 10 juillet 2020
- www.sketchengine.eu dernière consultation le 10 juillet 2020
- <https://interpretershelp.com> dernière consultation le 10 juillet 2020

Pour accéder aux annexes,

merci de me contacter :

chloe.paris.ils@gmail.com